



## SOMMET DE L'UA

# Les chefs d'Etat africains déterminés à faire taire les armes

Profitant de la tenue du 9 au 10 février à Addis-Abeba en Ethiopie du 33<sup>e</sup> sommet de l'Union africaine (UA), le président Denis Sassou N'Gusso a multiplié des rencontres avec ses homologues africains, le secrétaire général de l'ONU et d'autres personnalités pour évoquer les sujets qui préoccupent le continent. Concernant la crise libyenne, il a expliqué que la rencontre de « Brazzaville, c'est la poursuite des efforts de Berlin ; puisqu'à Berlin, il a été clairement décidé que c'est l'Afrique qui devrait organiser la conférence inclusive de paix et de réconciliation inter-libyenne. Il était aussi dit qu'il n'y avait pas de solution militaire en Libye ».

Page 6



Le président de la République Denis Sassou N'Gusso en compagnie du secrétaire général de l'ONU, du président de la commission de l'Union africaine et du conseiller principal stratégique du président de la commission

## COMMUNE DE BRAZZAVILLE

# Le Conseil municipal demande des comptes à son président



Les membres du conseil municipal de la capitale ont, dans un « Rapport rétrospectif » sur l'action de l'institution, quali-

fié d'opaque la gestion de leur président à qui ils exigent un bilan exhaustif de l'exécution des budgets des années 2018 et 2019. Selon des informations émanant de la vice-présidence du Conseil, plus d'un milliard de francs CFA destiné, entre autres, aux projets d'éclairage de l'île Mbamou, à l'aménagement des structures sanitaires et scolaires, au curage des collecteurs, au dragage des rivières, aurait été servi à d'autres fins puisqu'aucun de ces projets n'a connu un début d'exécution.

Page 4

## DÉFENSE DES DROITS HUMAINS

# Gouvernement et ONG veulent harmoniser leurs actions

A l'occasion d'une session d'échange et de dialogue organisée hier à Brazzaville, avec l'appui de la délégation de l'Union européenne, le gouvernement congolais et les organisations de défense des droits de l'homme ont décidé d'œuvrer ensemble dans la lutte contre

l'impunité, la torture, la délinquance juvénile et les arrestations arbitraires, des maux qui entravent la bonne marche de la démocratie. Les deux parties envisagent ainsi d'harmoniser leurs actions afin de transcender leurs clivages.

Page 3

## CINÉMA

# Plaidoyer pour la promotion du 7<sup>e</sup> art au Congo

Les cinéastes congolais ont, à l'issue de la 2<sup>e</sup> édition des Kamba's Awards, plaidé pour la création d'un fonds de soutien public et privé afin d'accompagner et promouvoir le secteur en manque de financement. Ces cinéastes qui disent œuvrer avec les moyens du bord pour faire vivre le cinéma congolais, déplorent

l'absence de films congolais dans les salles de production et le peu d'intérêt des médias nationaux pour leur production. « Nous désirons voir une amélioration à ce propos », a déclaré le réalisateur Michaël Gandoh.

Page 16

## COOPÉRATION

# La Russie promet un soutien à la diversification de l'économie congolaise



Page 11

Guéorgui Tchepik devant la presse Photo Adiac

## ÉDITORIAL

# Inquiétant !

Page 2

## ÉDITORIAL

## Inquiétant !

Alors que l'espèce humaine doit résoudre à court et moyen terme les problèmes vitaux que pose sa croissance - dérèglement climatique, migrations démesurées et incontrôlables, réduction drastique des ressources naturelles nécessaires pour son alimentation, etc ... - la course aux armements dans laquelle se lancent les grandes puissances de l'hémisphère nord s'avère terriblement inquiétante.

Elle révèle, d'une part, que les dirigeants de ces mêmes puissances n'ont pas conscience de l'ampleur des défis que notre espèce doit aujourd'hui relever si elle veut continuer à exister dans un laps de temps qui ne dépasse pas un demi-siècle. Elle prouve, d'autre part, que l'instinct de survie de l'homme ne pèse guère face à la volonté des grandes nations de s'imposer sur la scène mondiale comme elles l'ont fait sur les cinq continents tout au long des millénaires précédents, quitte pour cela à se lancer dans des conflits ouverts qui embraseraient la planète et accéléreraient la décadence humaine dont nous voyons se préciser chaque jour les contours.

Regardons la vérité en face et prenons conscience, nous peuples dits « émergents » mais inscrits en réalité depuis la nuit des temps dans le développement de l'espèce humaine, qu'il n'y a rien ou presque rien à attendre des peuples riches du Nord. Et que, par conséquent, nous devons nous organiser, nous rassembler, nous peuples du Sud, pour contraindre enfin les « Grands » à changer d'attitude, de comportement, à comprendre que leurs excès détruiront très vite la planète.

Si le Tiers-Monde se rassemble comme il l'a fait il y a soixante-dix ans pour obliger les puissances coloniales à libérer les peuples qu'elles avaient asservis dans le seul but d'accroître leur puissance, l'espèce humaine aura une chance de survivre aux désastres naturels qui se précisent. Rassemblant aujourd'hui plus de la moitié et demain plus des deux tiers de l'humanité, il a toutes les chances de faire entendre sa voix de façon audible. Et donc de faire triompher la raison.

Ce même Tiers-Monde compte aujourd'hui suffisamment de personnalités aguerries pour mener ce combat vital. Il lui faut simplement prendre conscience de sa responsabilité dans la préservation de l'espèce humaine.

A l'issue du 33ème sommet de l'UA tenu du 9 au 10 février à Addis-Abeba, les chefs d'Etat ont affiché leur engagement à faire taire les armes sur le continent et à trouver des solutions pacifiques aux différends que connaissent certains pays.

Les Dépêches de Brazzaville

## VIE DES PARTIS

## L'IDC se satisfait du bilan de son parcours politique

L'Initiative pour la démocratie au Congo (IDC) a fait le bilan de son action politique le 7 février dernier à Brazzaville à l'occasion de la première session de son conseil national.



Le présidium de l'IDC au cours de ces assises

Dans son discours d'orientation prononcé à cette occasion, le président de l'IDC, René Serge Blanchard Oba, a rappelé aux membres de son organisation qu'elle a été portée sur les fonts baptismaux lors du référendum constitutionnel de 2015.

« Nous n'étions pas disposés au changement de la Constitution et pour peser sur le cours des choses, nous avons choisi les uns

**« Nous n'étions pas disposés au changement de la Constitution et pour peser sur le cours des choses, nous avons choisi les uns et les autres de nous mettre dans l'unicité d'action. Cet objectif était majeur »**

et les autres de nous mettre dans l'unicité d'action. Cet objectif était majeur », a-t-il dit. Le président de l'IDC a rappelé, par ailleurs, que cette plateforme, véritable socle de l'unité nationale, s'est mise au-devant de la scène en véritable catalyseur de la volonté populaire, suscitée par le référendum électoral pour rallier la cause de la quasi-totalité des forces vives de la nation.

A cet effet, a-t-il souligné, deux temps forts ont démontré l'adhésion et la ferveur du peuple. « Il s'agit des rassemblements spectaculaires jamais organisés par une opposition au Congo, à travers les méga-meetings des 27 septembre et 17 octobre 2015, respectivement à Brazzaville et à Pointe-Noire. Malgré la défection de certains de ses membres, l'IDC a veillé à son bon fonctionnement », a-t-il fait savoir.

Le président de l'IDC est revenu sur la participation de cette plateforme à l'organisation de la deuxième convention de l'opposition

congolaise, ainsi que l'organisation des descentes dans les arrondissements de Brazzaville sous forme de rencontres citoyennes avec la base. De même il a relevé la participation active de l'IDC dans l'organisation de la deuxième convention de l'opposition congolaise.

René Serge Blanchard Oba n'a pas manqué d'évoquer la crise politique de l'époque qui, selon lui, s'est traduite par l'interdiction de fonctionnement faite aux partis politiques qui composent l'IDC.

« L'arrestation, l'emprisonnement des leaders, la traque et l'intimidation des responsables de l'IDC placés en résidence surveillée pour les uns ainsi que le retard dans la convocation du dialogue national » ont constitué les points sur lesquels René Serge Blanchard Oba a axé son discours. Rappelons en outre que ces assises ont surtout été marquées entre autres par la lecture du message « non signé » d'André Okombi Salissa lu par le porte-parole du mouvement, Bouboutou Mbemba.

Jean Jacques Koubemba

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués :  
Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Rominique Nerplat  
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,  
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama  
(chef de service), Jean Jacques Koubemba,  
Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service),  
Lopelle Mbooussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service International : Nestor N'Gampoula  
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane  
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana  
(chef de service), Rosalie Bindika, Merveille  
Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de  
service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice  
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,  
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat :  
Immeuble Les Palmiers (à côté de la  
Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -  
Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,  
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani  
Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des  
annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques :  
Mildred Moukenga  
Chef de service publicité :  
Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Administration des ventes : Marina Zodialho,  
Sylvie Adhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin  
Maouakani, Christian Nzoulani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-  
mbélé Ngono  
Tél. : (+242) 06 895 06 64

## +TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des  
services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon  
Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno  
Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE  
(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial  
Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -  
République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),  
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet  
Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole  
Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -  
République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,  
République du Congo  
Tél. : 06 700 09 00  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## PRÉSIDENTIELLE 2021

## « Le Congo en marche » pour la candidature du chef de l'Etat en 2021

Le président de ce parti politique du centre, Jean Valère Mbani, a, lors de sa rentrée politique le 8 février à Brazzaville, indiqué que Denis Sassou N'Guesso est leur candidat à l'élection présidentielle de 2021.

À quelques mois du scrutin présidentiel de l'an prochain, Le Congo en marche (LCEM) a déjà une idée sur son candidat. « Ce candidat s'appelle Denis Sassou N'Guesso. Nous demandons de façon solennelle au président de la République de faire acte de candidature avec certitude et en toute confiance car, ses troupes sont rangées pour lui apporter une victoire écrasante à l'élection présidentielle de 2021 », a invité le député de Yaya, dans le département du Niari.

En effet, se félicitant du choix porté par le Parti congolais du travail (PCT) à la candidature de son président du comité central à la prochaine élection, LCEM a appelé les autres partis de l'espace centriste à se constituer en une plateforme dénommée « Dynamique centriste 2021 ». Le but étant de soutenir, sans faille, le président de la République pour une victoire certaine. « Cette dynamique, sous la coordination du collège des présidents du centre, se devra être notre outil principal de travail, afin d'apporter notre contribution dans la réflexion et les stratégies gagnants à cet événement majeur. Chers camarades et



frères centristes, lorsqu'on soutient un leader politique, il faut le faire de façon claire et sans ambiguïté », a rappelé Jean Valère Mbani, précisant que son parti jouera pleinement son rôle pour redonner au Congo une nouvelle chance avec le président Denis Sassou N'Guesso.

#### Ne pas rejeter la proposition de Pascal Tsaty-Mabiala

Evoquant la proposition de certains partis de l'opposition sur le report de l'élection présidentielle,

il a indiqué que loin d'être une farce ou une idée vaine, cette démarche a son sens. Selon lui, cette proposition appelle à une réflexion profonde pour comprendre ses motivations. « Au lieu de repousser cette proposition, pour LCEM, l'opposition devrait nous donner plus d'éléments pour en apprécier. Ainsi, il serait bien de garder cette proposition au frais et de continuer à l'analyser et peut-être l'appliquer en 2031 », pense-t-il, demandant au chef de l'Etat ainsi qu'à sa famille politique

Les représentants de l'espace centriste Adiac d'accepter cette proposition et d'en juger l'opportunité de sa mise en œuvre avec un contenu consensuel. S'agissant de la tenue du dialogue ou de la concertation politique, il s'est félicité de voir la classe politique congolaise s'approprier des instruments de la démocratie, à travers le Conseil national du dialogue (CND). C'est ainsi, qu'il s'est dit prêt à participer à un dialogue sans préalables. En effet, LCEM entend donner sa position officielle au CND dans les prochains jours. « Cependant, le dialogue ne doit

pas écarter la possibilité de faire une évaluation à mi-parcours des recommandations des précédents dialogues ou concertations politiques. Il s'agit notamment des concertations politiques de Brazzaville en 2009, d'Ewo en 2011, de Dolisie en 2013, du dialogue national de Sibiti en 2015 et de la concertation politique de Ouessou en 2017. Ceci nous évitera de voir le dialogue sur un seul angle », a-t-il conclu, estimant qu'après des consultations, le président de la République jugera de l'opportunité de convoquer le dialogue, conformément à l'article 227 de la Constitution.

Notons que cette rentrée politique marquée par la présentation des dirigeants de la fédération de Brazzaville, des arrondissements ainsi que de la jeunesse, s'est déroulée en présence des représentants de plusieurs partis de l'espace centriste. Il s'agit, entre autres, de l'Union pour la reconstruction et le développement du Congo de Luc Adamo Matéta et Valère Mabiala Mapa du centre gauche congolais. LCEM a été créé le 29 novembre 2019 par les dissidents de l'Union pour un mouvement populaire.

Parfait Wilfried Douniama

## MÉDIAS

## Le CSLC sollicite l'appui du Sénat dans l'aboutissement des dossiers



Pierre Ngolo échangeant avec Philippe Mvouo/Photo Adiac

Reçu en audience le 10 février par le président du Sénat, Pierre Ngolo, le bureau du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) conduit par son président Philippe Mvouo a sollicité le concours de la chambre haute du parlement pour diligenter ses dossiers.

« Nous avons des dossiers et nous sommes venus demander au président du Sénat son soutien pour que ceux-ci aboutissent », a déclaré Philippe Mvouo avant de souligner que la visite avait également pour but de présenter au président du Sénat le nouveau bureau issu de la session électorale.

« Après la radio et la télévision nationale, c'est la chaîne du parlement qui devrait occuper une place importante dans l'aéropage médiatique national »

Philippe Mvouo n'a pas non plus manqué d'évoquer la question de la chaîne parlementaire qui, jusque-là, ne fonctionne pas. « Après la radio et la télévision nationale, c'est la chaîne du parlement qui devrait occuper une place importante dans l'aéropage médiatique national », a-t-il souligné.

Jean Jacques Koubemba

## DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME

## Le gouvernement dialogue avec les ONG

Le ministère de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones est en session d'échanges avec les organisations non gouvernementales (ONG) et associations de défense des droits de l'homme afin d'harmoniser les actions en la matière.

La toute première session du cadre d'échange et de dialogue entre l'exécutif et les ONG, une soixantaine, œuvrant pour la défense des droits de l'homme, s'est ouverte le 10 février à Brazzaville en présence notamment de l'ambassadeur de l'Union européenne et du secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile. « La rencontre traduit non seulement notre volonté commune de transcender les clivages pour la défense des droits de l'homme mais la vitalité de la démocratie par l'expression de la pluralité des opinions », a déclaré le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfried Bininga, à

« Le gouvernement et les associations de défense des droits de l'homme ne doivent pas se regarder en chien de faïence mais plutôt travailler main dans la main pour partager les préoccupations et harmoniser les vues »

l'ouverture des travaux.

La lutte contre l'impunité, la torture, la délinquance juvénile et les arrestations arbitraires font partie des multiples sujets qui seront évoqués lors de cette rencontre. Il sera également questions de plancher sur la conformité de ces ONG au cadre juridique de certification et l'effectivité de leur fonctionnement ainsi que leurs rapports avec les partis politiques car la réglementation ne permet pas aux ONG d'avoir des liens avec les partis politiques encore moins de leur servir de relais en quelque manière que ce soit.

De leur côté, les ONG ont salué l'initiative ayant donné naissance à ce cadre de dialogue signé le 22 février 2019. « Le gouvernement et les associations de défense des droits de l'homme ne doivent pas se regarder en chien de faïence mais plutôt travailler main dans la main pour partager les préoccupations et harmoniser les vues », a indiqué le président de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture, Christian Loubassou. Pour le ministre de la Justice, le début de cette marche est de conduire le gouvernement, les ONG et associations de défense des droits de l'homme ainsi que de placer la protection des droits de l'homme au cœur de leur action commune.

Rominique Makaya

## BRAZZAVILLE

## Les membres du Conseil municipal à couteaux tirés

La session prévue le lundi 10 février n'a pas eu lieu. Les membres de l'exécutif de la municipalité de Brazzaville soupçonnent le président de la structure, Christian Roger Okemba, d'opacité dans la gestion et exigent de lui un bilan exhaustif de l'exécution des budgets des années 2018 et 2019.

Depuis quelques jours, un document éblouissant intitulé : « Rapport rétrospectif sur l'action du Conseil départemental de Brazzaville dans la période allant de janvier 2018 à janvier 2020 » circule sur les réseaux sociaux. Le rapport est signé du Premier vice-président du Conseil municipal Guy Marius Okana. « Plus d'un milliard de FCFA ont été consacrés, entre autres, aux projets d'éclairage de l'île Mbamou ainsi que d'aménagement de ses structures sanitaires et scolaires ; de curage des collecteurs et de dragage des rivières... Il est à noter qu'aucun de ces projets n'a connu un début d'exécution », peut-on lire dans le document que certains membres disent posséder, en dehors d'autres preuves, selon eux, pour confirmer leurs soupçons.

Cette atmosphère houleuse était déjà perceptible lors de la descente des élus locaux du cinquième arrondissement, Ouénzé, le 7 février pour faire le point des huit sessions du Conseil municipal et départemental de Brazzaville en deux ans de mandat. A cette occasion, en effet, les représentants des dix quartiers, que compte cette entité administrative, ont exprimé plusieurs préoccupations parmi lesquelles le bilan de l'opération « Brazza cent jours : rendons le sourire à notre ville capitale », lancée le 11 mai 2019 par la mairie.

Selon les sources concordantes, pour mettre de l'ordre sur la situation qui déchire le Conseil départemental et municipal, les hauts responsables du Parti congolais du travail ont entamé une médiation à huis clos. Le travail consiste assurément à éviter que le scénario qui s'est passé au Conseil départemental des Plateaux, l'année dernière, avec la déchéance de l'ancien préfet ne se reproduise à Brazzaville. Au cas contraire, la réalité pourrait être la même.

Rominique Makaya

## COOPÉRATION

## Le Japon appuie le Congo dans la production de l'eau potable

L'ambassadeur du Japon au Congo, Hiroshi Karube, a signé successivement le 10 février deux accords avec les Organisations non gouvernementales (ONG), notamment avec la Fondation Tielé pour l'action humanitaire (Fotah) et l'Association jeunesse levons nous et bâtissons (AJLB) dans le cadre du projet d'installation d'un système d'approvisionnement en eau potable.

Les documents ont été paraphés entre le diplomate nippon et le secrétaire général de Fotah, Audien Fidèle Bazolo-Tsiemo, ainsi que le vice-président de l'Ajlb, Gaston Azangossou.

Les travaux seront exécutés dans le village les Bandas, district de Louvakou dans le département du Niari pour le compte de la Fondation et dans le district de Lemba dans le département du Kouilou pour l'Ajlb.

L'ambassadeur a indiqué dans son allocution que les deux projets sont respectivement financés à hauteur de 21,6 millions Francs CFA et d'environ 26 millions Francs CFA dans le cadre du don non-remboursable aux micro-projets locaux.

Ils contribuent à la sécurité humaine et visent à améliorer l'accès des habitants de ces deux villages à l'eau potable grâce à l'utilisation d'équipements fabriqués par la société étrangère, qu'il a qualifiée d'active et spécialisée dans ce domaine, à travers la mise en place des



systemes d'approvisionnement en eau potable de haute qualité.

Il a, par ailleurs, rappelé que leur collaboration avec ces organisations pourrait faire achever le projet dans le meilleur délai afin que les habitants bénéficient d'une eau potable de qualité et réduire les maladies hydriques.

Après la signature d'accord, les bénéficiaires ont indiqué que l'accord signé entre le Japon et les ONG est la bienvenue pour

L'échange de parapheurs entre les deux parties ces districts car le problème d'eau potable posait d'énormes difficultés aux habitants. « Le contrat vise à améliorer la qualité de l'eau qui permettra de réduire le risque des maladies liées à l'eau », ont-ils déclaré.

Notons qu'après cet accord, les représentants de ces organisations non gouvernementales ont conclu à leur tour des accords avec les sociétés prestataires.

Lydie Gisèle Oko

# VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

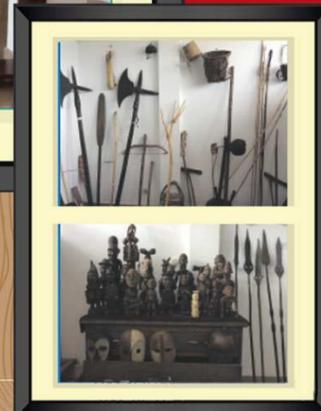
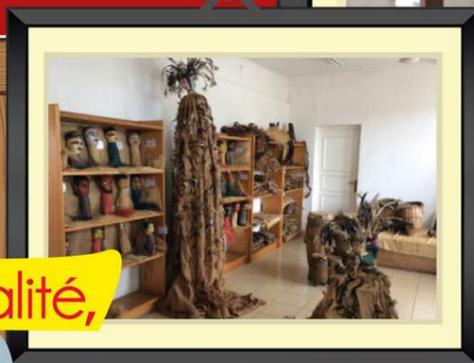
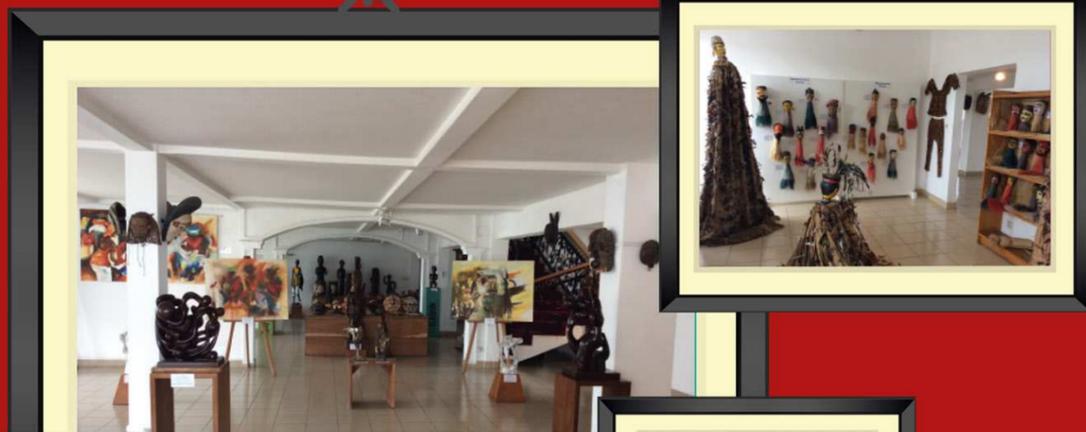
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

## ENVIRONNEMENT

## Brazzaville abrite la troisième Conférence des Parties de la Convention de Bamako

La troisième réunion de la Conférence des Parties de la Convention de Bamako (COP3) se tiendra, du 12 au 14 février, au Centre international de conférence de Kintélé sur le thème « Des décisions à l'action : œuvrer pour un avenir sans les dangers des produits chimiques et des déchets en Afrique ».

Après la deuxième réunion tenue à Bamako au Mali du 30 janvier au 1er février 2018, le tour revient à la capitale de la République du Congo d'abriter la troisième réunion, sous le haut patronage du président de la République, Denis Sassou N'Guesso. La Convention de Bamako sur l'interdiction d'importer en Afrique des déchets dangereux et sur le contrôle des mouvements transfrontaliers et la gestion des déchets dangereux produits en Afrique, adoptée par les pays africains en 1991, est entrée en vigueur en 1998. Cette réunion est l'occasion pour les États africains membres et non membres de discuter et d'arrêter des décisions relatives à la protection

de la santé et de l'environnement des effets toxiques des déchets dangereux. Elle réunira les pays ci-après : Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte-d'Ivoire, Egypte, Ethiopie, Gabon, Gambie, Libye, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Soudan, Togo, Tunisie, Zimbabwe.

Pour les organisateurs des retrouvailles de Brazzaville, huit raisons expliquent la participation à cette réunion : élargir les actions permettant de contribuer à la protection de la santé humaine et de l'environnement ; soutenir la volonté de respecter

les lois et règlements nationaux et internationaux ; la gestion des déchets constitue une opportunité d'affaires et de développement ; mieux connaître le Programme des Nations unies pour l'environnement en tant qu'un bailleur de fonds (souvent non remboursables), à travers ses différents mécanismes, comme le Fonds pour l'environnement mondial ; faire la promotion de vos activités auprès des États africains, qui participeront à cette réunion ; faire le marketing de vos produits et de votre technologie ; mettre en œuvre le partenariat public-privé ; contribuer à réaliser, tant au Congo qu'en Afrique, des investissements dans des conditions saines



d'écologie et de santé des populations.

Deux cents délégués des États et organismes internationaux, régionaux, sous-régionaux, nationaux, tant publics que privés participeront à cette conférence. Il s'agit, entre autres, des États africains parties à la convention de Bamako ; des non-signataires de la convention de Bamako en qualité d'obser-

vateurs ; des institutions spécialisées, l'Agence internationale de l'énergie atomique ; les organismes des Nations unies et d'autres organisations ; agences nationales ou internationales, gouvernementales ou non gouvernementales, qualifiées dans les domaines liés aux déchets dangereux qui ont informé le secrétariat...

**Bruno Okokana**

## JUSTICE

## Ouverture des audiences pour des « délinquants » fauniques

Plus de dix présumés braconniers seront auditionnés, le 12 février prochain, au niveau des Cours d'appels des départements de la Cuvette et de la Likouala. Ces derniers sont suspectés d'avoir commis des actes de criminalité faunique.

L'arrestation de ces présumés trafiquants fauniques est l'œuvre des enquêtes d'agents des directions départementales de l'économie forestière de la Cuvette ouest et de la Likouala, avec l'appui des services de la gendarmerie nationale.

Selon une source, la première affaire concerne cinq présumés trafiquants d'ivoire, arrêtés le 5 février 2019 dans la sous-préfecture d'Etoumbi dans la Cuvette ouest. Tous de nationalité congolaise, ils avaient été pris la main dans le sac avec quarante et une pointes d'ivoire soit plus de 86 kg, équivalent à plus de vingt éléphants.

Les services habilités re-

prochent à ces derniers l'importation, la détention, la circulation illégales et la commercialisation des trophées d'éléphants, espèces animales intégralement protégées en République du Congo.

Les peines autrefois prononcées par le tribunal d'instance d'Ewo, chef-lieu de la Cuvette ouest, à leur encontre dans cette affaire étaient qualifiées de laxistes par le ministère public et la direction départementale de l'économie forestière. Ces derniers avaient donc interjeté appel devant la cour d'appel d'Owando. C'est ainsi que les cinq présumés délinquants fauniques vont comparaître à nouveau, le 12 février

prochain à Owando.

Par contre, la seconde affaire concerne six présumés trafiquants des produits de faune, arrêtés le 27 février 2019 à Impfondo dans le département de la Likouala, en flagrant délit de détention et circulation illégale de neuf morceaux d'ivoire, d'un sac d'écailles de pangolin géant et d'une peau de panthère.

Ces prétendus braconniers originaires de la Centrafrique, de la République démocratique du Congo et de la République du Congo sont également poursuivis pour transport desdits produits et supposition d'abattage des espèces animales intégralement protégées.

Signalons qu'au Congo comme dans les pays signataires de la Convention de Washington, l'éléphant, la panthère et le pangolin géant font partie des espèces animales intégralement protégées, conformément à l'arrêté du 9 avril 2011 déterminant les espèces animales intégralement et partiellement protégées.

L'article 113 alinéa 6 de la loi 37-2008, prévoit une peine d'emprisonnement jusqu'à cinq ans et cinq millions de francs CFA maximum d'amende contre quiconque aura importé, exporté, commercialisé ou fait transiter sur le territoire national des animaux sauvages ou leurs trophées en violation de cette loi ou des conventions internationales en vigueur.

**Fortuné Ibara**

## BIODIVERSITÉ

## L'ONU ambitionne de protéger 30 % de la planète

Pour enrayer la dégradation accélérée de la nature, l'ONU prévoit la protection de 30 % de la planète d'ici 2030. Objectif : « vivre en harmonie avec la nature ».



La Convention pour la biodiversité biologique (CBD) propose de protéger au moins 30 % de la planète d'ici 2030 pour lutter contre la dégradation accélérée de la nature, selon la première mouture d'un texte dévoilé récemment. La ville de Kunming, en Chine, accueillera la 15e réunion de la Convention de l'ONU sur la diversité biologique (COP15) en octobre prochain. Jugée cruciale, cette rencontre doit définir une feuille de route, pour les deux-cents membres de la CBD, pour mieux protéger les écosystèmes au cours de la décennie. L'objectif est de vivre « en harmonie avec la nature » d'ici 2050, rappelle la CBD. L'ébauche de texte à négocier lors de la COP15 prévoit notamment de « protéger les sites d'importance particulière pour la biodiversité au moyen d'aires protégées et d'autres mesures efficaces de conservation par zone [couvrant] au moins 30 % des zones terrestres et marines avec au moins 10 % sous stricte protection « d'ici 2030, ces pourcentages étant à négocier ».

Des ONG regroupées dans la coalition Campaign for nature « s'inquiètent toutefois de l'absence de mention portant sur « l'efficacité de la gestion » de tels espaces. Le texte reprend des conclusions des experts biodiversité de l'ONU, qui soulignaient le rôle de l'agriculture, la déforestation, la pêche, la chasse, le changement climatique, les pollutions et les espèces invasives, dans la dégradation accélérée de la nature. La CBD met en évidence aussi l'importance des solutions basées sur la nature pour atteindre les objectifs de Paris pour réduire le réchauffement climatique. Pour Greenpeace International, cette première mouture constitue « un grand pas » dans la définition d'objectifs pour protéger la biodiversité, mais le texte est « mince » dans leur mise en œuvre et les moyens déployés.

**Noël Ndong**



Un troupeau d'éléphants en errance dans une forêt Adiac

## SOMMET DE L'UA

## Denis Sassou N'Guesso échange avec plusieurs hautes personnalités

En marge du 33<sup>e</sup> sommet de l'Union africaine (UA) tenu du 9 au 10 février à Addis-Abeba en Ethiopie, le chef de l'Etat congolais, président du comité de haut niveau de l'UA sur la Libye, s'est entretenu avec ses homologues Cyril Ramaphosa d'Afrique du Sud, Faustin Archange Touadéra de la Centrafrique et Abdelmadjid Tebboune d'Algérie.

Denis Sassou N'Guesso a également échangé avec le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, le président de la commission de l'UA Moussa Faki Mahamat et la secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Louise Moshikiwa-bo.

Les tensions qui prévalent sur le continent, notamment la crise libyenne et la situation au Sahel, ainsi que d'autres préoccupations liées à la préservation de l'environnement étaient au centre de ces échanges. « Faire taire les armes sur le continent en 2020 », c'est le thème du rendez-vous d'Addis-Abeba qui s'est tenu après la conférence de Berlin en Allemagne sur le conflit libyen et la réunion du comité de haut niveau de l'UA sur la Libye organisée le 30 janvier dernier à Brazzaville, en République du Congo.

En marge des travaux, le conseil de paix et de sécurité de l'UA a tenu une session présidée par le chef de l'Etat djiboutien, Ismaïl Omar Guelleh, au cours de laquelle

les intervenants ont, dans l'ensemble, condamné la violation du cessez-le feu et de l'embargo des armes en Libye, et réitéré la position de l'UA sur une issue politique à

cette crise.

Ils ont également affiché l'engagement de l'UA à faire taire les armes sur le continent et à trouver les solutions pacifiques aux différends que

connaissent certains pays.

« Brazzaville, c'est la poursuite des efforts de Berlin ; puisqu'à Berlin, il a été clairement décidé que c'est l'Afrique qui devrait organiser la conférence inclusive de paix et de réconciliation inter-libyenne. Il était aussi dit qu'il n'y avait pas de solution militaire en Libye. Voilà pourquoi le comité de haut niveau de l'UA sur la Libye s'est réuni à Brazzaville pour élaborer la feuille de route qui devra amener à la convocation de cette conférence », a expliqué Denis Sassou N'Guesso à la presse.

Notons que le chef de l'Etat sud-africain, Cyril Ramaphosa, préside désormais l'organisation continentale pour un mandat d'un an, succédant ainsi à son homologue égyptien, Abdel Fattah al-Sissi.

La Rédaction



Le président Denis Sassou N'Guesso et le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres

unicef | pour chaque enfant

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance | Bureau du Congo Brazzaville  
B.P. 2110 | D-34, rue Lucien Fourneau  
Téléphone: +242068900090 / +242068525022  
Télécopie: +242222814240 | brazzaville@unicef.org | <http://www.unicef.org/congo/french>

### AVIS D'APPEL D'OFFRES N° CBRA/COM/LTA/2020/001

**Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) recherche pour son Bureau du Congo à Brazzaville :**

**Une personne physique ou morale (Institution) professionnelle spécialisée en photographie.**

Sous la supervision du Chef de la section communication, le consultant ou l'institution national(e) sera chargé(e) de :

- ✓ Couvrir les cérémonies, ateliers et réunions importantes, ainsi que les expositions,
- ✓ Couvrir les visites de terrain et celles avec les partenaires,
- ✓ Couvrir le lancement du Parlement des enfants,
- ✓ Effectuer des missions de terrain à Brazzaville et dans les Départements du Congo pour faire des photos-reportages sur les activités clés du programme et sur les bénéficiaires...

(Pour plus de renseignements, les termes références complets de la consultation sont disponibles auprès de la section des Ressources Humaines de l'UNICEF).

#### Durée de la consultation

Deux (02) ans à compter de la date de signature de l'accord.

#### Profil de l'Institution ou du Consultant :

#### Les Critères suivants doivent être rempli :

- ✓ Attester d'un niveau minimum de Baccalauréat,
- ✓ Détenir un diplôme ou un certificat en photographie,
- ✓ Détenir un matériel professionnel de photographie,
- ✓ Avoir une expérience professionnelle en photographie d'au moins trois (3) ans,
- ✓ Avoir une expérience de travail avec des organisations. Une expérience supplémentaire avec les agences du système des Nations Unies serait un atout.

#### Dépôt des dossiers de Candidatures au plus tard le Mardi 18 février 2020 à 17 heures

Les dossiers de candidature (pour les institutions), Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines, UNIQUEMENT par courriel à l'adresse suivante : [cbrrcruitment@unicef.org](mailto:cbrrcruitment@unicef.org).

NB : Prière de mentionner le numéro de l'avis d'Appel d'offre dans l'objet du courriel.

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats/Institutions présélectionnés recevront une lettre d'invitation.

INSTITUT FRANÇAIS  
DU CONGO

## PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 10 AU 16 FEVRIER

### MARDI 11 FEVRIER

18H30 CINE-CLUB : MAIS VOUS ETES FOUS

19H00 FESTIVAL : EN AVANT POUR LE MASA ! AVEC PRISCA OUYA ET MARIUSCA MOUKENGUÉ

### MERCREDI 12 FEVRIER

15H00 DEBAT D'IDEES : ETAT DE PLANIFICATION URBAINE AU Congo

17H00 CONFÉRENCE : L'ACCORD DE PARIS, SES OBJECTIFS, SES OUTILS DE MISE EN OEUVRE ET LES ENJEUX POUR LE CONGO.

19H00 MERCREDI A LA CAFET' : CHIKADORA

### JEUDI 13 FEVRIER

15H00 CLUB DE LECTURE ET D'ECRITURE : "BONJOUR TRISTESSE" DE FRANCOISE SAGAN

18H00 VERNISSAGE DE L'EXPOSITION : VISAGES ET ARTS DU PAYS ALIMA-NKENI DE DANIEL ISAAC ITOUA ET GRAND-MAÎTRE KEM-BOURA

19H00 FESTIVAL : EN AVANT POUR LE MASA ! AVEC JULLES FERRY MOUSSOKI ET JUSTE PARFAIT

### SAMEDI 15 FEVRIER

10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE, RENCONTRE DE SCRABBLE)

18H00 DANSE : 2<sup>EME</sup> ÉDITION DE NSAKA DANCE



EN AVANT POUR LE MASA !



Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur [www.institutfrancais-congo.com](http://www.institutfrancais-congo.com)

## CORONAVIRUS

## L'ambassadeur de Chine confiant des efforts de son pays et du monde pour vaincre l'épidémie

**Bien que l'épidémie continue de se propager et que la situation soit toujours complexe, il est encourageant de constater que 2823 patients sur 37280 cas du nouveau coronavirus confirmé en date du 9 février en Chine (dont 19 étrangers), ont été guéris, et que le nombre accumulé de guérisons et sa vitesse d'augmentation ont dépassé ceux des décès, indique l'ambassade de Chine au Congo.**

Pour répondre aux besoins de la prévention contre l'épidémie, l'ambassade de Chine au Congo a pris des mesures concrètes concernant la République du Congo. Ces mesures portent sur l'élaboration rapide d'un plan d'action et le maintien des contacts étroits avec les autorités congolaises pour une coordination, la proposition aux ressortissants chinois de l'annulation ou du report de leur voyage au Congo, d'une part, la pratique de la mise en quarantaine d'observation pendant 14 jours à domicile pour ceux qui ont l'obligation professionnelle de venir au Congo, d'autre part. Parmi ces mesures figure aussi la mise en place d'un mécanisme d'action coordonnée avec la Mission médicale chinoise, les sociétés chinoises et les associations des commerçants chinois au Congo, pour donner des conseils de prévention, partager les informations et traiter les problèmes qui surgissent. « Au regard des liens d'amitié unissant les deux pays, le

président congolais, Denis Sassou N'Guesso, a adressé une lettre de solidarité à son homologue Xi Jinping. En remerciant sincèrement la partie congolaise pour sa compréhension amicale et son soutien ferme, nous sommes convaincus que cette épidémie n'affectera pas la coopération entre nos deux pays », a déclaré l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin.

#### L'épidémie à Wuhan et au Hubei priorité des priorités du gouvernement chinois

Au plan international, on compte seulement environ

trois cents cas d'infection à l'extérieur de la Chine, soit moins de 1% du nombre total de cas dans le monde et un seul décès a été signalé.

Face à l'éclatement soudain de l'épidémie, le Parti communiste chinois et le gouvernement chinois ont réagi rapidement avec tout le sérieux, et de dispositions prises, notamment les mesures les plus rigoureuses dont beaucoup vont même au-delà des exigences du Règlement sanitaire international.

Considérant le contrôle de l'épidémie à Wuhan et au Hubei comme la priorité des priorités, la Chine a mobilisé, pour la seule province, 11921

médecins et infirmiers. Deux hôpitaux munis de 2500 lits et des centres d'exposition et sportifs ont été transformés en centres d'accueil munis de 10 000 lits.

Dans le cadre de la prévention et de contrôle, un mécanisme synergique couvrant l'ensemble de la Chine a été mis en place, ce qui a conduit à la suspension des grands événements sportifs, la réduction de rassemblement des personnes ainsi qu'à la distribution des guides de prévention pour le public.

En vue d'empêcher la transmission de l'épidémie en dehors de son territoire, d'autres mesures ont été énoncées. Il

s'agit de la suspension des demandes d'entrée et de sortie dans la province de Hubei ; la ventilation et la désinfection ont été renforcées dans les aéroports, et les prises de température corporelle sont effectuées pour les passagers et des conseils de protection ont été publiés en sept langues.

« La Chine a déployé de grands efforts dans les recherches médicales. L'agent pathogène a été identifié très rapidement, la séquence génétique du nouveau coronavirus a été rendue publique, et les souches du virus ont été récupérées avec succès. Actuellement, les scientifiques chinois travaillent d'arrache-pied pour accélérer le développement de vaccins », indique l'ambassade de Chine au Congo, soulignant que la vie quotidienne des ressortissants étrangers reste normale. Jusqu'à présent, aucun cas d'infection n'est enregistré parmi les Congolais qui vivent en Chine.

Ambassade de Chine au Congo

**« Au regard des liens d'amitié unissant les deux pays, le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, a adressé une lettre de solidarité à son homologue Xi Jinping. En remerciant sincèrement la partie congolaise pour sa compréhension amicale et son soutien ferme, nous sommes convaincus que cette épidémie n'affectera pas la coopération entre nos deux pays »,**

## ANNÉE DES MATHÉMATIQUES 2019-2020

## Tournoi d'Awalé à l'académie d'Orléans

Près de mille cinq cents élèves participeront, à l'académie de Tours, aux grands événements de l'année et à l'ensemble des actions éducatives déjà identifiées et répertoriées par le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse de la France.

Annoncée le 3 décembre 2018 par le ministre français Jean-Michel Blanquer, puis validée par une lettre d'intention signée le 14 mars 2019 avec Antoine Petit, PDG du Centre national de recherche scientifique (CNRS), l'année 2019/2020 est déclarée : « Année des mathématiques ». Elle est pilotée par le CNRS et l'INSMI (Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions) en

à tous niveaux, et formateurs d'enseignants.

De ce fait, pour sensibiliser les enfants aux sciences, la directrice France de l'Association « Aide à l'Équipement Scolaire et Culturel d'Orléans » (AESCO), Anne Frédéric Amoa, a été retenue par les instances du mi-

nistère de l'Enseignement, en tant que coordinatrice du jeu-concours d'Awalé pour cette « Année des mathématiques ».

Il permettra, au sein des écoles et collèges, en particulier, à un public non nécessairement averti, de constater tout le plaisir que l'on peut

tirer des activités mathématiques à partir du jeu, celui-ci étant pratiqué depuis plus de 1000 ans dans le monde et considéré comme l'un des jeux africains les plus populaires. C'est également l'occasion de s'ajuster au programme de la Saison Africa 2020 mis en place par le pré-

sident français Emmanuel Macron.

L'Awalé nom ivoirien, traditionnellement fabriqué en bois, est un jeu stratégique dit « de semailles », dont le principe est tout d'abord de semer des graines dans des trous, afin de pouvoir les récolter par la suite. Au demeurant, il est pratiqué par les adultes comme par les enfants. Les règles de l'awalé sont si multiples et faciles à apprendre, mais elles varient selon les régions. Au Congo Brazzaville, il est appelé Ngola.

Pour Gervais Loembé, un des initiateurs de ce jeu-concours, c'est une belle occasion pour l'AESCO, de poursuivre l'œuvre « ludo-scientifique » entreprise depuis vingt-sept ans, d'accroître l'appétence à la pratique des mathématiques dans un cadre ludique pendant l'année 2020 de l'Afrique terre d'origine des mathématiques comme l'enseigne le bâton d'ishango trouvé au Congo. « C'était un devoir moral pour moi », précise-t-il.

Marie Alfred Ngoma

#### 'L'Afrique terre d'origine des mathématiques comme l'enseigne le bâton d'ishango trouvé au Congo

partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. L'Année des mathématiques favorisera une collaboration encore plus accrue entre chercheurs en mathématiques, en didactique et en histoire des mathématiques, professeurs enseignant des mathématiques



Partie d'Awalé entre jeunes et adultes à Orléans en France/DR



## COMMUNIQUE AGO 2020

Chers sociétaires MUCODEC, les assemblées générales ordinaires de vos caisses locales se tiendront courant **février 2020**. Votre participation et vos contributions comptent. Venez participer activement à la vie de votre caisse locale et choisir vos administrateurs locaux. Pour ce faire, vous êtes priés de **retirer dès à présent votre convocation dans votre caisse locale MUCODEC**.

Attention: votre **caisse locale restera fermée** le jour de la tenue de son assemblée générale.

Ci-dessous le programme des assemblées générales de toutes les caisses locales du réseau MUCODEC:

Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu	Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu
CCF	10 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC	Kinkala	15 février 2020	14 heures	Salle Matsoua
Pokola	10 février 2020	17 heures	Salle de la mairie	Boundji	15 février 2020	10 heures	Salle de la mairie
Mvou-mvou	10 février 2020	14 heures	Délégation régionale	Fond Tié-tié	17 février 2020	14 heures	Délégation régionale
Makélékélé	11 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC	Ewo	17 février 2020	14 heures	Salle du conseil
Grand - marché	11 février 2020	14 heures	Délégation régionale	Talangaï	17 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC
Ngombé	11 février 2020	18 heures	Siège du Comité du village	Ouenzé	18 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC
Madingou	11 février 2020	14 heures	La Mairie	Oyo	18 février 2020	14 heures	CEG SASSE IPA
Plateau des 15 ans	12 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC	Tchimbamba	18 février 2020	14 heures	Délégation régionale
Ouessou	12 février 2020	14 heures	Ecole Catholique (Salle Polyv.)	Poto-poto	19 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC
Nkayi	12 février 2020	14 heures	Salle polyvalente de Saris	Tchikobo	19 février 2020	14 heures	Délégation régionale
Tié-tié Centre	12 février 2020	14 heures	Délégation régionale	Mossaka	20 février 2020	14 heures	Bar Koumous
Moungali	13 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC	Bacongo	20 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC
Makoua	13 février 2020	14 heures	Salle des sœurs	Mouyondzi	21 février 2020	14 heures	Maison Commune
Sibiti	13 février 2020	14 heures	Salle de la mairie	Brazza centre	21 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC
Loandjili	13 février 2020	14 heures	Délégation régionale	Gamboma	21 février 2020	16 heures	Bar Maison blanche
Dolisie	14 février 2020	14 heures	Salle de l'ENI	Mindouli	22 février 2020	14 heures	Hôtel SirMouG
La Gare	14 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC	Djambala	22 février 2020	14 heures	Maison de la femme
Owando	14 février 2020	14 heures	Salle de l'ENI	Tsiémé	24 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC
Centre-ville P/N	14 février 2020	14 heures	Délégation régionale	Impfondo	25 février 2020	14 heures	Salle du Conseil Dép.

**NB : La convocation vous sera exigée à l'entrée.**



Encore plus proche de vous!

## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

## La fondation Mucodec fait un don de 30500 manuels scolaires

Le lot des livres d'une valeur de soixante-treize mille de francs CFA a été réceptionné, le 5 février à Brazzaville, par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso.

Le don destiné aux élèves du cycle primaire est composé des livres Nouveaux horizons d'Afrique Lecture des classes de CP1, CP2, CE1, CE2, CM1 et CM2 ; Nouveaux horizons d'Afrique activités CP1, CP2 et CM2 ; ainsi que Les mathématiques INRAP CP1, CP2, CE1, CE2, CM1 et CM2.

À travers cette action sociale, la Fondation Mucodec entend contribuer à l'éducation des enfants congolais et aider le système éducatif national à reconquérir ses lettres de noblesse. D'après le Président Fédéral des Mucodec, Florian Mougngue Bitanda, la solution passe par le soutien apporté au ministère de tutelle pour pouvoir améliorer la qualité de l'éducation de base, le fondement de la citoyenneté et de l'excellence humaine.

« Nous savons pertinemment que ce don ne peut couvrir tous les besoins actuels en matériels pédagogiques ou didactiques. Mais nous souhaitons ardemment que ces manuels arrivent auprès de ceux qui en ont le plus besoin, les enfants et écoles de nos zones rurales voire les quartiers périphériques. Dans certains départements du pays, les enfants autochtones ont du mal à être



équipés, comme ceux d'autres bantous », a déclaré Florian Mougngue Bitanda.

Visiblement touché par l'acte posé par son partenaire de la Fondation Mucodec,

le ministre Anatole Collinet Makosso a salué un geste estimable en faveur

**« Nous savons pertinemment que ce don ne peut couvrir tous les besoins actuels en matériels pédagogiques ou didactiques. Mais nous souhaitons ardemment que ces manuels arrivent auprès de ceux qui en ont le plus besoin, les enfants et écoles de nos zones rurales voire les quartiers périphériques. Dans certains départements du pays, les enfants autochtones ont du mal à être équipés, comme ceux d'autres bantous »**

de la communauté éducative. Malgré les efforts fournis par le gouvernement pour équiper le secteur de l'éducation nationale, surtout au cours de ces cinq dernières années, les besoins en manuels scolaires se font toujours sentir au sein des établissements.

Le ministre a décidé que les livres soient distribués aux élèves du département de la Likouala, une zone d'éducation prioritaire pour le gouvernement. « Sans manuels scolaires, aucun enseignement dans l'ensemble du circuit pédagogique ne peut être acquis et compris (...) Avoir donc pensé à mettre à la disposition du ministère de l'Enseignement primaire ce lot de manuels scolaires, les Mucodec sont réellement une entreprise axée sur le besoin social », a déclaré Anatole Collinet Makosso, peu après la réception du don, en présence du président de l'association des parents d'élèves du Congo, de l'inspecteur de l'enseignement primaire, ainsi que des cadres de l'éducation.

Signalons que ce don de livres est la deuxième action de la fondation en faveur de la population, après le don de trois mille kits de médicaments pour la mère et l'enfant offert au ministère de la Santé. Ces activités s'inscrivent dans la vision de la Responsabilité sociale de l'entreprise mutualiste, à travers la fondation qu'elle a créée en 2015 pour intervenir dans les domaines importants de la vie communautaire. Celle-ci intervient dans la santé, le social, l'éducation, l'environnement, la culture et le sport. La Fédération des Mucodec, dans sa philosophie, fait partie de la branche de l'économie sociale et solidaire. Florian Mougngue Bitanda a vanté le mérite de ce réseau mutualiste capable à la fois de concilier activité économique et équité sociale, lucrative limitée et investissement au service du projet collectif. « La société congolaise a permis, voici aujourd'hui trente-six ans, à une entité mutualiste de microfinance de s'éclorer et de se développer », a martelé le président fédéral des Mucodec.



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UN CABINET D'AVOCAT CONSEIL  
POUR LE POLE D'ACTIVITE DE LA ZONE SUD-OUEST  
(POINTE- NOIRE ET KOUILOU, NIARI, BOUENZA, LEKOUMOU) DE ECOBANK CONGO SA**

1. ECOBANK CONGO SA, Société Anonyme au capital de dix milliards (10.000.000.000) de FCFA ayant son siège social à Brazzaville, Immeuble de l'ARC, 3ème étage, B.P: 2485, immatriculée au RCCM de Brazzaville sous le N°CG-BZV-07-B-559, a prévu au titre de cette année, mettre un accent particulier sur la gestion des risques juridiques dans le cadre de ses activités de la zone sud-ouest (Pointe-Noire et Kouilou, Niari, Bouenza, Lekoumou).

Le périmètre d'intervention porte essentiellement sur la gestion externe du recouvrement de nos créances impayées ainsi la gestion des dossiers contentieux pendants ou à venir devant les tribunaux.

A cet effet, il a été décidé de solliciter l'appui d'un Cabinet d'avocat ayant une expérience avérée dans le domaine pour mener lesdites prestations.

2. Le cabinet qui sera retenu aura à effectuer les missions suivantes :

- Jouer le rôle de conseil sur toutes les questions juridiques et transversales ;
- Assister la banque dans les procédures de transaction ;
- Se constituer pour le compte de la banque chaque fois que cela est nécessaire et faire le suivi de tous les litiges pendants devant les tribunaux auxquels la banque est partie ;
- Effectuer toutes les diligences, mettre en œuvre tous les moyens de droit et de procédure pour assurer la défense des intérêts de la Banque avec les meilleures chances de succès, jusqu'à l'obtention d'une décision définitive dans l'instance à engager ;
- Informer la banque des faits et circonstances relatifs aux litiges et à l'évolution des procédures ;
- Communiquer les pièces, documents et correspondances nécessaires à l'information sur tous les dossiers contentieux ;
- Accomplir tout acte de procédure qu'il estimera justifier par l'intérêt de la banque auquel il soumettra les mémoires et actes préparés par lui dans la mesure où cela sera possible sous réserve de l'approbation la banque ;
- Assurer la coordination de toutes les prestations des huissiers dont il est seul garant. Le règlement du coût des actes et éventuellement des honoraires de résultat seront, après validation et paiement des factures par la Banque, acquittés par l'Avocat.
- Se faire substituer à l'audience par un Confrère de son choix en cas d'urgence ou de nécessité.

3. La durée de la mission est de douze (12) mois renouvelable par tacite reconduction (après une évaluation satisfaisante de la relation) à compter de la date de la signature du contrat de Collaboration.

4. Le dossier d'Avis à manifestation doit être constitué

des pièces suivantes :

- Une lettre à manifestation d'intérêt adressée à l'Administrateur Directeur Général de Ecobank Congo SA;
- Les informations pertinentes indiquant la capacité à exécuter les prestations demandées notamment, les références concernant l'exécution de missions similaires (liste des gros clients de votre portefeuille) ;
- La liste indicative de son personnel clé accompagnée de leur Curriculum vitae et CNI;
- Une offre financière complète ;
- Indiquer les moyens logistiques et matériels garantissant l'exécution sans faille des prestations ;
- Les copie des PV de prestation de serment des avocats titulaires et avocats stagiaires le cas échéant ;
- La copie de la police d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle ;
- Une description des délais d'intervention sur les dossiers ;
- Copie des diplômes certifiés conformes des avocats titulaires, les avocats stagiaires et les conseillers juridiques le cas échéant.

5. L'évaluation des propositions des cabinets se fera sur la base des critères ci-après :

- Avoir son cabinet dans le ressort de la Cour d'Appel de Pointe-Noire ;
- Avoir au minimum dix (10) années d'expérience comme avocat titulaire ;
- Avoir accompagné avec succès des entreprises et plus particulièrement des entreprises exerçant dans le domaine bancaire ou autre domaine similaire ;
- Disposer des outils informatiques et avoir une connexion internet à temps réel ;
- Être ouvert d'esprit et accessible à temps voulu, au cabinet ou au téléphone ;
- Avoir la capacité de travailler en équipe et sous pression.

6. Les manifestations d'intérêts doivent être soumises en français, en quatre (4) exemplaires dont un (01) original sous plis fermé, l'adresse ci-dessous :

Pointe-Noire: S/C  
ECOBANK-CONGO  
Secrétariat de l'Agence Atlantic  
Hôtel Atlantic Palace

7. La date limite de dépôt des d'offres est fixée au 14 février 2020 à 15h00.

8. Pour toutes informations, prière adresser vos mails à [pndzanga@ecobank.com](mailto:pndzanga@ecobank.com) ou [hmayoulou@ecobank.com](mailto:hmayoulou@ecobank.com) (Tél : 06 839 98 90).

**La Direction Générale**

## COOPÉRATION

## La Russie entend soutenir le Congo dans la diversification de son économie

Dans le cadre de la célébration de la journée du diplomate russe, l'ambassadeur Guéorgui Tchepik, a animé, le 10 février à Brazzaville, une conférence de presse au cours de laquelle il a exprimé la volonté de son pays d'aider le Congo à diversifier son économie.

L'ambassadeur de Russie a annoncé la réalisation sous peu d'un certain nombre de projets, notamment la construction d'un oléoduc Pointe-Noire-Brazzaville-Ouessou pour l'acheminement des produits pétroliers et la création d'un centre de recherche nucléaire.

« La Russie est consciente de l'importance du projet permettant d'acheminer les produits pétroliers. Pour l'instant, nous sommes sur l'oléoduc entre Pointe-Noire et Brazzaville où les études d'ingénierie sont sur le point d'être réalisées. Deux étapes ont été franchies, les deux autres prendront fin vers le mois d'avril. En même temps, nous sommes en train de régler toutes les questions liées au financement, puis interviendra la formation des cadres », a-t-il expliqué.

L'année passée, a-t-il ajouté, « sept jeunes congolais ont suivi une formation en Russie, et cette année encore, plusieurs autres seront sélectionnés pour aller apprendre l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques ».

Guéorgui Tchepik a également parlé du développement de l'agriculture congolaise. Dans le cadre de la commission mixte entre les



Guéorgui Tchepik devant la presse Adiac

deux pays, la Russie a lancé « l'idée de l'initiative agricole et minière pour le Congo ». Ce projet, a indiqué le diplomate Russe, est en train d'être réalisé. « On se dépêche pour créer un cadre de coopération dans ce domaine », a-t-il soutenu.

Dans le secteur de l'éducation, le diplomate russe a fait savoir que

son pays va augmenter le nombre de bourses accordées aux pays africains. « Je suis optimiste car ces chiffres sont bons par rapport aux années passées de l'Ex URSS. Le plus rassurant, est qu'il y a toujours un grand nombre de Congolais qui vont étudier sous contrat, c'est-à-dire à leur frais en Russie », a-t-il dit.

#### « Les Libyens peuvent résoudre leurs divergences »

Sur le conflit armé en Libye, l'ambassadeur de la Russie estime que seuls les Libyens peuvent mettre un terme à cette situation. « Ce qui me permet d'être optimiste est que l'Afrique s'implique d'une manière décisive dans la

résolution de la crise libyenne. Ce continent est prêt à accompagner le peuple libyen. Toutes les initiatives vont dans le sens de trouver une solution ou de mettre fin à ce conflit. Nous espérons que cela va marcher », a-t-il signifié.

« Nous entretenons de bonnes relations avec tous les belligérants, notamment les deux parties au conflit, c'est-à-dire, les forces du gouvernement d'union nationale dirigées par Fayez al-Sarraj et celles liées au maréchal Haftar. Tous les deux étaient présents à Moscou même s'ils n'ont pas signé un accord », a-t-il précisé, ajoutant que l'insécurité au Sahel est l'une des conséquences de la crise libyenne.

L'ambassadeur de Russie a, par ailleurs, épilogué sur la lutte contre le terrorisme international, notamment l'engagement de son pays en Syrie. La Russie, a-t-il dit, « poursuit sa ligne indépendante et cherche à réduire la tension internationale, à renforcer les principes démocratiques de coopération entre les Etats, à maintenir la sécurité internationale et régionale ».

Yvette Reine Nzaba

 GROUPE  
CHARDEN FARELL

**VIREX**  
GROUPE CHARDEN FARELL

Effectuer vos virements depuis toutes les agences du  
**GROUPE CHARDEN FARELL** vers tous les comptes  
bancaires au Congo et dans le reste de la zone **CEMAC**

## CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

## L'Etoile du Congo accroche la JST

Dauphine de l'AS Otoho, la Jeunesse sportive de Talangai (JST) a vu, au terme de la 16e journée, l'écart qui la séparait avec le leader se creuser davantage. C'est la conséquence du match nul 0-0 qu'elle a concédé le dimanche au stade Alphonse-Massamba-Débat face à l'Etoile du Congo.

A la fin de cette journée le 9 février, les lignes n'ont pas bougé. Car mise à part l'AS Otoho qui s'est imposée à Pointe-Noire 2-1 face à V Club Mokanda, aucune équipe du big six n'a connu le succès. Le même constat pour celle classée entre la septième et la neuvième place.

La JST, deuxième, n'a pas pu suivre le rythme imposé par l'AS Otoho. Elle a été accrochée mais s'en sort d'ailleurs bien au terme de la rencontre qui l'a opposée à l'Etoile du Congo. L'équipe du sixième arrondissement de Brazzaville a d'abord été sauvée par le poteau qui a repoussé la frappe de Mignon Etou Mbon à la 8e minute. Il fallait ensuite un sauvetage in extremis de l'un de ses défenseurs à la 58e minute pour empêcher Saïra Issambet bien servi par Gotrand Ngouonimba d'ouvrir le score. L'inefficacité des attaquants stelliens lui a permis de



ne pas rentrer bredouille.

Ce partage de points a laissé des traces puisque la JST, qui compte désormais trente et un points, accuse désormais onze de moins que l'AS Otoho

qui a poursuivi sa bonne série à Pointe-Noire en renversant V Club Mokanda. Battu 0-1 par l'Interclub (dix-huit points désormais puis 10e au classement), le FC Kondzo a conservé certes

vingt-sept points. La dernière victoire de Kondzo 3-0 sur le Cara lui permet de rester au podium. Les Diables noirs (vingt six points) ont été accrochés à Pointe-Noire 1-1 par Nico-Nicoyé avant de garder ses deux points d'avance sur l'Etoile du Congo (vingt-quatre points). Patronage Sainte-Anne conserve sa septième place avec vingt et un points devant V Club Mokanda (8e à égalité avec l'AC Léopards dix-neuf points). Les Fauves du Niari ont fait jeu égal à Brazzaville 1-1 devant Tongo FC, la lanterne rouge. L'interclub est dixième devant le Racing club de Brazzaville qui s'est fait rejoindre au classement par Nico-Nicoyé après sa défaite 0-2 le samedi au stade Alphonse-Massamba-Débat devant les Ponténégrins de l'AS Cheminots, les avant-derniers du classement avec douze points, soit six de plus que Tongo FC.

James Golden Eloué

## TOURNOI QUALIFICATIF AUX J.O 2020

## Les Diables rouges de Taekwondo procèdent aux derniers réglages

Les différentes catégories de l'équipe nationale de taekwondo participeront, du 22 au 24 février à Rabat, au Maroc, aux éliminatoires des Jeux Olympiques, Tokyo 2020. Dans le but de maximiser les chances des Congolais, la Fédération congolaise de taekwondo (Fecotae) a rassemblé, le 9 février à Brazzaville, plusieurs athlètes autour d'un test d'aptitude.



Une séance de test entre deux athlètes/Adiac

Le regroupement qui s'est fait en présence des responsables d'autres sports de combat permettra aux dirigeants du taekwondo congolais de détecter les taekwondoïstes capables de défendre l'honneur du pays au Maroc, en obtenant les tickets pour la phase finale des Jeux Olympiques qui auront lieu du 24 juillet au 9 août prochain au Japon.

Au total, une vingtaine d'athlètes ont participé à cette phase de test et les meilleurs, dont les noms n'ont pas été dévoilés, constitueront l'ossature de la délégation congolaise. Le travail de ce 9 février a été basé sur l'éva-

luation en condition physique. Selon le directeur technique national de la Fecotae, Me Hugues Bazebizonza, l'accent a été mis sur la force des membres inférieurs et la capacité des muscles à se contracter pour produire un mouvement. Il s'est agi aussi du test cardiovasculaire, de souplesse et d'équilibre.

Optimiste quant à la participation des athlètes congolais à ce tournoi décisif qui regroupera, au Maroc, les plus grandes nations du continent africain de la discipline, le président de la Fecotae, Me Rock Cyr Popossi, estime que le Congo jouera son va-tout à Rabat puisque, selon lui, le

Congo est déjà prêt sur le plan technique et athlétique.

« À travers cette compétition test, nous ferons la lecture du niveau des athlètes afin de procéder à la correction des déchets, s'il y en a. La fédération fait le maximum pour garantir la place du Congo non seulement à ce tournoi qualificatif mais aussi et surtout aux J.O. Nous attendons l'arrivée des athlètes internationaux afin de compléter l'effectif. Dès que toutes les conditions administratives et financières seront réunies, les sportives quitteront Brazzaville pour Rabat », a indiqué Me Rock Cyr Popossi.

Rude Ngoma

## CHAMBRE DE CONCILIATION D'ARBITRAGE DU SPORT

## Une équipe pour relever de nouveaux défis

Après avoir présenté son bureau le 8 février au siège du Comité national olympique sportif congolais, la Chambre de conciliation d'arbitrage et du sport (Ccas) s'apprête à relever un autre défi : adopter le budget de fonctionnement et d'autres documents qui permettront à la chambre de fonctionner régulièrement.

Le bureau élu pour un mandat de quatre ans (2020-2024) affiche désormais complet. Le président Michel Kaboul Mahouta sera assisté dans l'exercice de ses fonctions par des personnes qui connaissent bien la maison. Le premier vice-président Michel Miambi assume les fonctions du président de la section arbitrage alors qu'Albert Mboussa, le deuxième vice-président est en tête de la section conciliation.

Le secrétariat de la Ccas est géré par Raymond Koud Okouo. Ferdinand Koulangu est le rapporteur général et Guy Noel Mouaya est le rapporteur chargé des finances et de la comptabilité.

La Ccas a été créée par le Cnosc en 2012 avant que ses premiers membres ne prêtent serment le 1er février 2013. C'est un organe habilité à trancher les litiges en milieu sportif. Il compte actuellement vingt-un arbitres.

Le nouveau président a annoncé aux nouveaux membres la tenue d'une séance d'imprégnation, précisant d'ailleurs que la Ccas va au cours de sa session inaugurale adopter son budget de fonctionnement et d'autres documents qui lui permettront de relever un certain nombre de défis dans les deux domaines : la conciliation et l'arbitrage.

J.G.E.

## REMERCIEMENTS

Yannick Adzoka, les familles Adzoka et Ata remercient vivement les parents, amis et connaissances notamment, l'Amiral Bouagnabea, Dieudonné Yobo, tous les éléments de la Marine nationale, la 13e promotion de franchissement de Makola, les familles Ngampika et de la veuve Madeleine Imbako pour leur assistance pendant la dure épreuve de la disparition de leur enfant Emmanuel Martin Adzoka Imbako survenue le 28 janvier et inhumé le 6 février 2020, à Brazzaville. Qu'ils trouvent ici, l'expression de leur profonde reconnaissance.



## YANGO II

## Trois jours d'ateliers posent les jalons de la biennale de 2021

Très édifiant, le discours inaugural de l'illustre philosophe camerounais Achille Mbembe, à l'occasion des rencontres tenues du 4 au 6 février à Kinshasa, a livré les prémices de la seconde édition à venir du grand événement artistique initié en 2014 par feu Kiripi Katembo.

Pensée comme un processus, la biennale Yango II, qui se tiendra en janvier – février 2021, se construit autour des rencontres préliminaires dont les trois premiers ateliers ont posé les jalons. « L'enjeu de cette première étape, c'est de commencer à mettre à l'épreuve les idées, les intuitions que nous avons pour élaborer les concepts de la Biennale. Nous voulons le réaliser avec les artistes, les chercheurs de Kinshasa ainsi que les habitants de la ville qui s'intéressent à ce que nous faisons », a soutenu Yala Kisukidi. Co-commissaire de Yango II avec l'historienne de l'art cubaine Sara Alonso Gomez, la philosophe d'origine congolaise, enseignante à l'Université Paris 8, a souligné l'importance des thèmes débattus à cette phase initiale portée par des vœux légitimes. Ils se sont inscrits dans le prolongement du discours d'ouverture d'Achille Mbembe soutenu en toile de fond par la pensée de « Réenchanter l'Afrique ». « Ce que nous voulons, c'est trouver comment réenchanter l'art, comment réenchanter les idées avec lesquelles

nous portons notre amour de l'imagination et comment réenchanter non seulement la ville de Kinshasa mais aussi l'ensemble de la République démocratique du Congo », a expliqué Yala Kisukidi au Courrier de Kinshasa.

Partant de leur volonté de réaliser une construction intelligente collective visant à décloisonner l'art, les participants aux premiers ateliers de Yango II, chercheurs et artistes de diverses disciplines réunies : cinéma, dessin, arts plastiques, photographie, et musique notamment ainsi que les opérateurs culturels en ont décortiqué les thématiques. Plusieurs préoccupations se sont imposées à eux en considération des graphies « Cartes, Images et Métamorphoses » de la capitale pour la bonne tenue de cet événement de taille. Ainsi plusieurs pistes de réflexion ont été explorées autour des grands sujets, à savoir « Métamorphoses 1 : Kinshasa, cartographie des imaginaires », abordé le 4 février au Mont des arts ; « Métamorphoses 2 : Songer/Sonder les formes » abordé le 5 février à l'Université pédagogique nationale et « Méta-



L'ambiance conviviale régnant pendant les ateliers

morphoses 3 : Images espiègles / regards troublés », le 6 février à l'Académie des beaux-arts.

#### Quid des politiques culturelles ?

Quant à la table ronde de clôture des ateliers, réalisée au terme de la restitution des derniers travaux, avait aussi toute sa pertinence. En effet, choisir de discuter sur les « Politiques culturelles en RDC » était judi-

cieux. Les opérateurs culturels réunis dans ce panel, en l'occurrence Damien Pwono (Le Mont des Arts), Paul le Perc (Festival Kinshasa Jazz), Petna Ndaliko (Yole ! Africa), Eddy Ekete (Ndaku ya La vie est belle/ Kinact) et le directeur général de l'Académie des beaux-arts, Henri Kalama ont tenu un discours unanime. Ils ont émis un plaidoyer pour une action effective des politiques, leur engagement

pour les artistes.

En définitive, la Biennale, a martelé Yala Kisukidi, doit être perçue dans l'acceptation que lui confère le mot Yango, c'est ça !, en français, tel que ressenti par les artistes. « Yango est devenu notre signe de ralliement pour manifester nos accords et tous ses moments où nous avons l'impression d'énoncer des paroles fortes », a-t-elle déclaré.

Nioni Masela

## FÊTE DU LIVRE

## In-Koli Jean Bofane et Max Lobé en vedette

Quatre temps forts vont ponctuer la septième édition de l'événement qui offre une programmation riche en neuf jours, du 14 au 22 février, sans compter la soirée exceptionnelle de lancement autour de la conférence inaugurale des deux écrivains de renommée internationale suivie du concert de Kalej à la Halle de la Gombe.

Après une année de pause, la Fête du livre a annoncé son retour en pompe autour de la conférence de presse tenue le 6 février dans la salle de cinéma de l'Institut français de Kinshasa (IF), Halle de la Gombe. Hormis la soirée exceptionnelle d'ouverture, Le Courrier de Kinshasa a épinglé quatre autres rencontres mises en lumière à la septième Fête du livre de Kinshasa. Il s'agit, pour commencer, des trois « grands entretiens » organisés autour d'un auteur phare à l'IF. Premier de la série, « Le grand entretien de Gabriel Okoundji », éminent poète du Congo-Brazzaville,

Grand prix littéraire d'Afrique noire 2010, est prévu pour le lendemain de l'ouverture, le samedi 15 février, à partir de 11 heures. Programmé à quelques heures d'intervalles seulement, « Le grand entretien de Gauz » se tiendra le même jour dès 15h30. Il faudra attendre une semaine plus tard pour assister au troisième. « Le grand entretien de Valérie Manteau » va boucler la boucle le samedi 22 février dès 15 heures.

« La Grande conférence » de la septième Fête du livre organisée sur le thème « L'auteur et la ville » est tenue pour un autre de ses moments

forts. Une fois de plus, c'est l'IF qui servira de cadre à cette rencontre où l'histoire et la poésie feront bon ménage. À travers les liens que les auteurs du jour ont tissé avec leurs villes mais pas que, ils promèneront l'assistance entre Berlin, Istanbul, Nantes, le Caire, Jérusalem, Paris et Kinshasa comme ils en ont livré leur ressenti personnel à travers leurs plumes.

L'histoire du continent n'est pas en reste à cette Fête du livre qui lui offre une place de choix avec Julien Loiseau. Il est présenté comme le spécialiste de l'islam et passe à ce

jour pour l'un des plus fins historiens du Moyen-âge de l'Afrique, particulièrement celle où il est question de l'expansion de l'Empire islamique et de l'extension de ses routes commerciales. L'historien va entretenir les amateurs du livre sur « L'Afrique au temps du monde. Réflexions sur la longue durée de l'histoire africaine ». La langue maternelle aussi va faire une incursion à la septième Fête du livre qui, pour de la célébration de la Journée mondiale de la langue maternelle, tiendra une rencontre au Centre Wallonie-Bruxelles. Djaili Amadou Amal, Biatitudes Tata N'longi, Jocelyn Danga et Ali Zamir sont les quatre auteurs que recevra leur homologue Richard Ali à cette occasion.

leurs, que des temps d'échanges avec les auteurs invités sont prévus comme de coutume accompagnés de moments de dédicaces. Le jeune public également y trouvera sa part avec les expositions de travaux scolaires et des lectures dédiées.

Le programme intégral de la Fête du livre est disponible dans le site dédié auquel l'on accède facilement via celui de l'IF. Lors de la conférence de presse, le coordinateur culturel de la Halle de la Gombe, Etienne Russias, a fait une démonstration de sa fonctionnalité. Il en a du reste proposé la consultation pour de plus amples informations sur l'événement qui s'étend au-delà de la Gombe mettant à contribution certains quartiers populaires à l'instar de Kimbanseke N'Djili avec notamment le concours de l'Espace Masolo. Notons aussi qu'en plus des différentes rencontres organisées à Kinshasa, Goma, Bukavu et Lubumbashi sont les autres parties du pays où a prévu de s'étendre l'événement qu'organise le Pôle Eunic-RDC sous la coordination de l'IF de Kinshasa. Ainsi, la philosophe Yala Kisukidi posera déjà ses valises dans les Kivu avant le début de la fête kinoise, du 10 au 12 février, tandis que l'auteur de Congo Inc., In-Koli Jean Bofane, sera reçu au Katanga après sa clôture, soit les 24 et 25 février.

N.M.



Un aperçu de la conférence de presse annonçant la Fête du livre (Adiac)



LE RESEAU DES SMARTPHONES

# KABA LISOLO

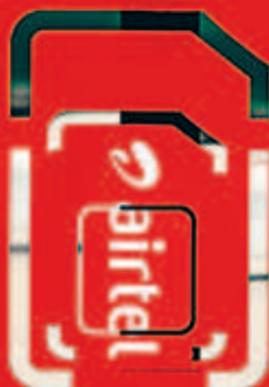
Chez Airtel, on offre 5 Giga  
d'internet pour changer sa sim 3G  
en 4G

**\*175#**

Publicis | Partenaires

# 5GIGA GRATUIT

SIMI MASOLO



# 4G



## UNION AFRICAINE

## Félix Tshisekedi porté à la première vice-présidence

Le chef de l'Etat RD-congolais a été élu par ses pairs, en marge de la 33<sup>e</sup> session ordinaire de l'Assemblée générale des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine tenue à Addis-Abeba du 9 au 10 février, premier vice-président pour 2020, et présidera aux destinées de l'organisation panafricaine en 2021.

Lentement mais sûrement, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, est en train de tisser sa toile sur l'échiquier africain désormais sous l'emprise de sa forte personnalité. Après une première participation en 2019 à une session ordinaire de l'Assemblée générale des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) couronnée par son élection comme deuxième vice-président, cette fois-ci, le chef d'Etat congolais est allé au-delà des prévisions en titillant les sommets de l'organisation panafricaine. En effet, sa participation à la trente-troisième session de l'UA tenue à Addis-Abeba du 9 au 10 février 2020 aura été celle de la consécration de sa stature continentale. Avant l'ouverture des travaux proprement dits, une réunion des chefs d'Etat et de gouvernement a été organisée à huis clos au cours de laquelle, il a

été procédé à la mise en place, par vote, du bureau censé piloter l'organisation pour l'exercice 2020. Ce bureau est dirigé par le président sud-africain Cyril Ramaphosa qui remplace l'Egyptien Abdel Fattah al-Sissi arrivé en fin mandat. Le président Félix Tshisekedi, pour sa part, a été élu par ses pairs premier vice-président de l'UA et présidera aux destinées de l'organisation panafricaine en 2021. C'est le président de Djibouti et doyen africain qui l'a annoncé publiquement en plénière sous les acclamations de l'Assemblée. Cinquante-trois ans après feu Maréchal Mobutu qui, en 1967, atteignit ce niveau de responsabilité au sein de l'UA, Félix-Antoine Tshisekedi vient, à son tour, de hisser la RDC au piédestal des Etats qui comptent sur l'échiquier continental. Une victoire diplomatique qui couronne ses efforts entrepris dès l'entame



Félix Tshisekedi

de son mandat pour décloisonner la RDC en réchauffant des relations bilatérales autrefois en hibernation, tant en Afrique qu'à travers le monde. Sous son leadership, la RDC est en train de reprendre sa place dans le concert des nations et particulièrement en Afrique où sa voix porte désormais. Cette première ba-

taille diplomatique gagnée, il reste une autre pour obtenir le Secrétariat général de la Zone de libre-échange africaine où la candidature congolaise serait, d'après certaines indiscretions, en bonne position. Intervenant en plénière sur thème de la présente session, à savoir « faire taire les armes » et créer des conditions pro-

pices au développement de l'Afrique, Félix Tshisekedi a mis une emphase particulière sur les efforts qu'entreprend l'exécutif national pour apporter des réponses idoines aux problèmes récurrents de trafic d'armes sur le continent qui, depuis la fin de la guerre froide, a pris une grande ampleur.

Notons qu'en marge de sa participation à la trente-troisième session de l'UA, le chef de l'Etat s'est entretenu avec le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres avec qui il a devisé, entre autres, sur la consolidation de la paix dans la partie est de la République Démocratique du Congo. Il a reçu, pour cela, les assurances de son interlocuteur quant à la disponibilité de la Monusco à apporter un appui multiforme en vue d'éradiquer définitivement la horde des forces négatives actives dans ce coin du pays.

Alain Diasso

## LUIA KONGA

## « Yoga Konga met en valeur les racines africaines du yoga »

Moitié allemande et moitié congolaise (RDC), Luisa Konga, 29 ans, vit à Essen, en Allemagne. Travailleuse indépendante dans l'industrie de la publicité depuis 2012 et dans l'industrie du bien-être en tant que professeur de yoga depuis 2015, elle a fondé, depuis presque un an, Yoga Konga LTD, une entreprise durable qui vend des vêtements et des équipements de yoga d'inspiration africaine. Les produits de la marque seront disponibles au courant de ce mois de février. Par ailleurs, la jeune entrepreneure étudie également le génie mécanique et devrait être diplômée l'année prochaine.

**Le Courrier de Kinshasa : depuis combien de temps pratiquez-vous le Yoga et pourquoi avoir choisi d'en faire votre métier ?**

**Luisa Konga :** La première fois que j'ai entendu parler du yoga, c'était pendant mon adolescence, mais il m'a fallu un certain temps pour approfondir ce sujet. J'avais une vingtaine d'années quand j'ai visité un atelier de yoga avec un ami, et j'étais accro. Pour moi, il était clair que je voulais travailler dans cette industrie et faire connaître les bienfaits du yoga. J'ai donc commencé à lire beaucoup de livres, à pratiquer quotidiennement et à visiter des ateliers. J'ai également commencé à enseigner dans des clubs avant même d'avoir suivi ma formation d'enseignant. En bref, j'enseigne le yoga parce que c'est ma passion et c'est toujours une bénédiction de vivre de quelque chose qu'on aime.

**LCK : En quoi consiste le Yoga Konga et quelle est sa particularité ?**

**LK :** Yoga Konga est une entreprise durable mettant en valeur les racines africaines du yoga. Le « Máanu - Yoga Wear » est fabriqué en bambou pour répondre aux besoins de durabilité. Le bambou est une ressource naturelle et en même temps à croissance rapide. Le bambou a encore plus d'avantages : aucun pesticide ou insecticide n'est néces-

saire pour sa culture, la pluie est un approvisionnement en eau suffisant, il peut être cultivé de manière très dense. Ne nécessitant que peu de terre pour pousser, il produit 30% de plus d'oxygène et absorbe plus de CO2 que les arbres communs et peut repousser jusqu'à un mètre par jour. En raison des caractéristiques hypoallergéniques, antibactériennes, antifongiques et sans odeur, les vêtements de sport de ce type n'ont pas à être lavés aussi souvent que les vêtements de sport courants et l'eau peut être conservée.

**LCK : Quelles sont les spécialités de vos enseignements ?**

**LK :** Le style de yoga qui est promu par Yoga Konga est appelé Smaitawi et est originaire de Kemet (Egypte ancienne). Le yoga, qui est reconnu par le monde occidental comme étant traditionnellement indien, consiste à laisser toutes les limites derrière lui et à ne faire qu'un avec le divin. En bref, tout est question d'unité et d'harmonie. Cet objectif est atteint grâce à un système d'entraînement pratique qui comprend des exercices de respiration, des codes de conduite, des exercices physiques, des techniques de nettoyage et des exercices de nettoyage, ainsi que la méditation. À Kemet, des efforts similaires ont été déployés. Ici, le but était de fusionner le soi inférieur personnel et le soi supérieur,

de dissoudre les dualités afin de se connecter avec l'universel, le divin. Encore une fois, cela a été réalisé grâce à la respiration, des exercices physiques, un code de conduite spécial (les 24 lois de Maat) et la méditation. Les exercices de Smaitawi (yoga africain) sont très précis et ont une simplicité inhérente qui surprend de nombreuses personnes qui pensent au yoga dans un contexte indien en se concentrant sur des aspects tels que l'acrobatie et le contorsionnisme. Les premiers enregistrements de Smaitawi remontent à 5000 avant JC. tandis que le yoga remonte à 800 avant JC.

**LCK : Vous avez lancé une marque de Yoga «Maanu Yoga Wear». Pourquoi l'avoir lancée et quelle est sa particularité ?**

**LK :** Le « Máanu - Yoga Wear » est le produit de base de Yoga Konga et sera disponible en février. Nous allons lancer avec trois styles: leggings, une paire de shorts et un soutien-gorge de sport. La gamme de styles sera bientôt élargie avec un autre soutien-gorge de sport, des leggings courts et une combinaison. Les vêtements de yoga seront initialement disponibles dans les tailles XS à XL et, plus tard, seront ajoutées les tailles XXS, XXL et XXXL pour une inclusion de toutes les formes et figures. Chaque pièce a le symbole Adinkra «Wawa Aba» et le hashtag

#IAMSTRENGTH imprimé à l'intérieur. L'imprimé est placé d'une manière spéciale pour toucher le cœur ou la région de l'utérus. «Wawa Aba» signifie graine (enfant) de l'arbre wawa et est un symbole de persévérance. Cette impression est destinée à fonctionner comme un charme ou un mantra. Un mantra est un énoncé sacré qui doit se manifester par des répétitions répétées.

**LCK : Pourriez-vous nous expliquer les origines du Yoga en Afrique et comment ce Yoga était-il pratiqué ?**

**LK :** J'ai suivi des Yoginis et des yogis noirs sur Instagram et j'ai vu de belles poses qui me rappelaient les images des anciens dieux et déesses égyptiennes. Très linéaire, symétrique et sublime. J'ai vu maintes fois le hashtag #kemeticyoga ou #smaitawi, j'ai commencé des recherches en ligne et commandé des livres à des auteurs tels que Muata Ashby et Babacar Khane. Depuis ma plus tendre enfance, je suis fascinée par l'Égypte ancienne et cela a plu à mon cœur car j'ai pu combiner cette fascination avec ma passion pour le yoga. J'étais, et je suis toujours, très heureuse et reconnaissante d'avoir trouvé une partie plutôt inconnue de mon héritage africain. Cela rend Smaitawi très valorisant pour moi. L'Afrique est le berceau de l'humanité et aussi la source de nombreuses



cultures, sciences et principes spirituels. Il n'était donc pas très surprenant pour moi de découvrir une connexion entre le yoga indien et l'Afrique.

0% des clients sont prêts à dépenser plus d'argent lorsque les produits sont respectueux de l'environnement dans de bonnes conditions de travail.

**LCK : Quels sont vos projets ?**

**LK :** Je veux que Yoga Konga se développe au cours des trois prochaines années pour avoir un chiffre d'affaires de 40 000 \$ US par mois. Je veux garantir cela avec des produits et des ateliers de haute qualité, des stratégies bien planifiées, la numérisation et des coopérations fructueuses. Une autre question importante pour moi est que davantage d'Africains puissent profiter des bienfaits du yoga et de Smaitawi en commençant à pratiquer. Parce que le yoga vient de nous et est pour nous.

Patrick Ndungidi

## CINÉMA

## Les acteurs demandent le soutien des pouvoirs publics

Réunis à Brazzaville, du 6 au 7 février, dans le cadre de la deuxième édition des Kamba's Awards, les cinéastes congolais ont évoqué lors de différents échanges la nécessité de créer des fonds de soutien publics et privés pour accompagner et promouvoir le secteur au Congo.

Malgré l'augmentation des productions cinématographiques, la reconnaissance et, tant soit peu, la valorisation du secteur, le cinéma congolais souffre énormément d'un manque de financement. Force est de constater le brave combat dont font preuves les jeunes cinéastes au Congo. Avec des moyens de bord, disent-ils, nous essayons de faire vivre le secteur. Mais, cela pour combien de temps ? Peut-on s'interroger. « C'est frustrant de constater que dans ce pays, le cinéma ne compte réellement que pour ceux qui évoluent dans ce secteur. Pourtant, le développement du cinéma bénéficierait considérablement aux autres domaines d'emploi », en pense Doria Lembe, actrice congolaise.

Pour ces jeunes réalisateurs, scénaristes, acteurs, managers culturels voire producteurs, créer un fonds de soutien public et privé du cinéma serait



un pas vers l'avant et servirait à rendre les productions locales plus qualitatives. « Certes qu'il y a du potentiel, nous ne pouvons pas ignorer le fait qu'aussi bénéfique soit-il, le cinéma demande des moyens : formation, professionnalisme, production... De bonnes idées et des projets originaux, nous en

avons. Mais, nous demeurons confrontés au problème de financements », a déclaré Richi Mbebele, acteur et réalisateur. En tant que mécanisme d'aides sélectif sur la base de critères préétablis, le fonds de soutien au cinéma contribuera notamment à rendre plus compétitifs les films congolais en terme de

Les cinéastes posant avec les officiels au terme d'un atelier/Adiac qualité et quantité, à consolider la filière au plan national et régional ainsi qu'à accroître sa rentabilité. Aujourd'hui, dans le monde, la plupart des pays aident leur secteur cinématographique à se développer. C'est le cas dans plusieurs pays européens, aux Etats-Unis et biens d'autres. La nature des mesures

mises en place sont variables. Elles peuvent prendre la forme d'aides directes financées par l'Etat, de ressources affectées, d'engagements contractuels... Outre la problématique de financements, les cinéastes congolais s'insurgent sur le fait que les films congolais sont absents de quelques salles de cinéma qui existent dans le pays et quasiment pas diffusés sur les chaînes nationales. « Comment expliquer que nos productions soient découvertes sur les chaînes internationales plutôt que nationales et, lorsque nous nous rapprochons de nos médias pour en discuter, ils sont très peu coopératifs. Nous désirons voir des améliorations à ce propos », a souhaité le réalisateur Michael Gandoh. Confiants en l'avenir du cinéma au Congo, ces jeunes cinéastes ne rêvent que d'une chose : se positionner dignement à l'échelle internationale.

Merveille Atipo

## MUSIQUE TRADI-MODERNE

## Un concert sur les valeurs de la Sanza livré par le grand maître Keim Oboura

Ce concert en salle a eu lieu au Centre culturel russe de Brazzaville le 8 février. Il a permis au notable et grand maître Keim Oboura ainsi qu'à son Universal Sanza d'ANO de mettre en valeur la musique tradi-moderne à travers la Sanza.

Habitué des grands événements, le grand maître Keim Oboura, qui a participé à diverses rencontres culturelles à travers le monde, a livré pour la première fois un concert dans la salle du CCR. Avec un répertoire varié, le grand maître Keim Oboura et son Universal Sanza d'ANO ont épaté plus d'un spectateur présent à ce rendez-vous. Ils ont débuté le concert par l'introduction, suivie de la musique moderne, à savoir la rumba, le ndombolo et la salsa. Après cette partie marquée souvent par quelques explications de l'artiste, le groupe a plongé le public dans son champ de prédilection qui n'est autre que la tradition. Des rythmes "Otwere Kongo", en passant par "Kunga" du département du Pool ; "Nkaya" des départements de la Bouenza et du Niari ; ainsi que le rythme vili du département du Kouilou ; ont été l'ossature servie au public.

Ayant reçu les invités de la République démocratique du Congo (RDC), le grand maître Keim Oboura et son Universal Sanza d'ANO leur ont offert une partie de la danse "Mutuashi" de chez eux. Le concert a pris fin par un show Vocal Bantou. « J'ai eu un grand concert à l'étranger, car le fait pour moi de jouer au Centre culturel russe, c'est une façon de jouer à Moscou donc en Russie, parce que le

CCR, c'est déjà Moscou », a-t-il déclaré.

Il a dévoilé la suite de son programme qui s'annonce avec un rendez-vous, le 13 février à 18h00 à l'Institut français du Congo (IFC), où, au cours d'un vernissage, il va présenter sa galerie. « L'IFC nous a accordé cette opportunité d'exposer nos œuvres d'art. Que ceux qui n'ont pas pu vivre l'exposition de l'an dernier à Oyo viennent le 13 février à l'IFC. Je vais exposer tout ce que j'ai conçu, plus de cent articles constitués ; des animaux ; des tableaux traditionnels ; des choses du terroir. »

## Les spectateurs apprécient la prestation de l'orchestre

Daniel Isaac, ami d'enfance de Keim Oboura, a retracé l'histoire de cet artiste qu'il juge complet. « Keim Oboura, est un ami d'enfance, il se promenait toujours avec sa sanza partout. C'est lui qui a révolutionné cet instrument. Aujourd'hui, il devient un artiste complet. », a-t-il souligné.

Béline Ayessa, directrice générale du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, a pour sa part remercié l'ambassadeur de la Russie pour leur avoir donné la possibilité d'assister à ce merveilleux spectacle. « Grâce à la Russie, nous replongeons



Le directeur du CCR présentant le grand maître Keim Oboura et son groupe (crédit photo/Irina Belyaeva)

dans nos racines, nous nous redécouvrons. C'est tout simplement extraordinaire. Nous verrons aussi comment offrir ce genre de spectacle aux autres Congolais. », a-t-elle indiqué.

Pour l'artiste musicien Djomon philosophe, la musique de Keim Oboura représente non pas seulement la culture congolaise, mais aussi la culture africaine et mondiale. « Il y a eu beaucoup

de rythmes africains, nous devons être fiers de l'accompagner, parce que sans la tradition on est rien », a déclaré l'artiste.

Ce concert était exceptionnel sur le plan de la composition, a indiqué le directeur du CCR, Sergey Belyaev. C'est la musique traditionnelle, mais présentée avec l'utilisation des instruments électroniques, avec l'interprétation moderne de la musique ances-

trale. « Je pense que c'est une réussite complète aujourd'hui », a-t-il laissé entendre.

Notons que le grand maître Keim Oboura est de la deuxième promotion après Paul Kamba et Antoine Moundanda. Il est le premier à avoir introduit les sons de la Sanza (instrument de musique traditionnelle africaine) dans l'association Vocal Bantou (AVB) et à moderniser cet instrument.

Bruno Okokana